

Qu'est-ce que le dispositif « Demandez Angela » ?

Un **réseau de lieux sûrs** (bars, restaurants, hôtels, supermarchés, commerces...) partout sur le territoire, **pour prévenir et lutter contre le harcèlement de rue**.

En pratique, si une personne ne se sent pas en sécurité dans la rue, se sent harcelée, suivie, elle peut trouver refuge dans l'un des établissements partenaires, identifié grâce au sticker « **Ici demandez Angela** » et de "demander Angela".



Ce code permettra à l'établissement de savoir que la victime vient se mettre à l'abri et cherche de l'aide.

Les commerçants et établissements partenaires **signent une charte et s'engagent** :

- **à porter assistance et soutenir** toutes personnes faisant appel au dispositif en priorité par rapport à ses clients et clientes, **en gardant la personne en sécurité** aussi longtemps que nécessaire, de manière bienveillante, sans jugement ni remarque discriminatoire ;
- **en fournissant un soutien matériel adéquat** (prise électrique pour charger un appareil électronique, téléphone, chaise, verre d'eau...);
- **à informer et impliquer l'ensemble de ses employés et employées dans la mise en œuvre du dispositif**, et ce de manière régulière, pour assurer le respect de ses principes et garantir la qualité de l'assistance ;
- **à communiquer sa participation au dispositif**, de manière visible et durable, au grand public, à ses clients et clientes via les supports de communication du dispositif.